

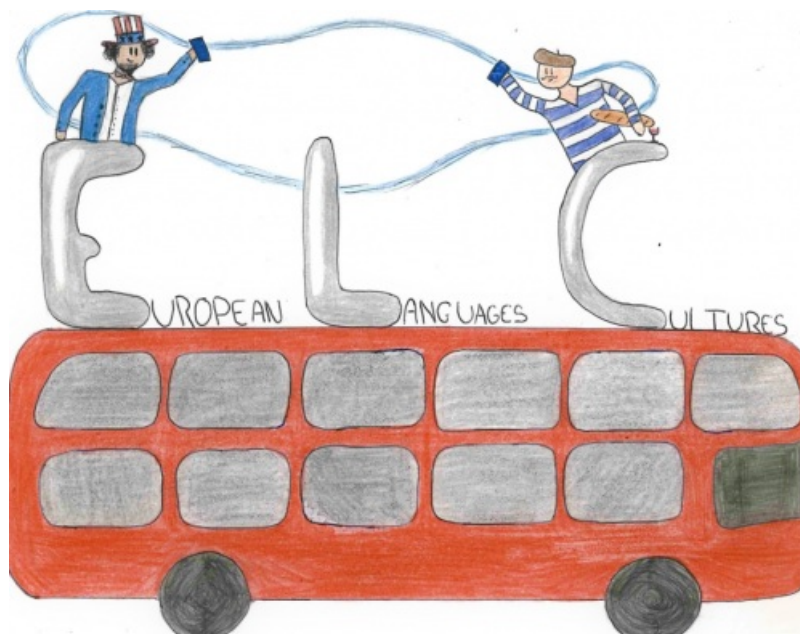
NEW LOGO FOR THE ELC SECTION

publié le 16/11/2022

Results...

L'ensemble des élèves et le personnel ont voté et ont choisi le logo qui représentera la section "Langues et Cultures Européennes" ANGLAIS.

Bravo à Lucile Géral, Emmy Groussard et Ange-line Legrand qui ont réalisé ce logo !



Merci aux votants pour leur participation et merci aux autres élèves qui ont réalisé de belles créations ! Ce projet est l'aboutissement d'un mois de travail pendant lequel les élèves ont tenté de définir un logo, puis travaillé en groupes pour créer le leur et enfin rédiger le texte pour le décrire et le présenter en classe. WELL DONE !

Vous trouverez ci-dessous les autres logos qui étaient en lice.



Qu'est-ce que la section LCE ?

Les sections LCE ont pour objectif de favoriser l'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires français du second degré.

Les élèves sont sélectionnés en fin de 5e pour avoir l'option "LCE anglais" dans leur emploi du temps : il s'agit de deux heures d'anglais hebdomadaires supplémentaires pour approfondir leur exploration culturelle et linguistique

des pays anglophones et mettre l'accent sur l'ouverture européenne.

Et au lycée ?

En fin de 3e, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, être candidats aux sections européennes des lycées de secteur où d'autres disciplines non linguistiques (DNL) sont enseignées en anglais (histoire-géographie par exemple). La scolarité en section européenne permet aux candidats ayant rempli les conditions requises d'obtenir l'indication "section européenne", suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.